



Fanny GALLOT, *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*

Paris, La Découverte, 2015

Laura L. Frader

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/clio/13867>

DOI : [10.4000/clio.13867](https://doi.org/10.4000/clio.13867)

ISSN : 1777-5299

**Éditeur**

Belin

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2017

ISBN : 978-2-410-00859-3

ISSN : 1252-7017

**Référence électronique**

Laura L. Frader,

« Fanny GALLOT, *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société* », *Clio.*

*Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 46 | 2017, mis en ligne le 01 octobre 2017, consulté le 04 mai 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/clio/13867> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.13867>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2021.

Tous droits réservés

---

# Fanny GALLOT, *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*

Paris, La Découverte, 2015

Laura L. Frader

---

## RÉFÉRENCE

Fanny GALLOT, *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 2015, 282 p.

- 1 Depuis longtemps, les historien.ne.s et sociologues ont porté leur attention sur les inégalités de genre dans les conditions de travail, les salaires, les formes diverses de résistance à l'inégalité et la participation des femmes aux grèves. Quelques-uns ont mis l'accent sur la capacité des institutions transnationales comme l'Union européenne à faire pression sur des pratiques inégalitaires au niveau national. Mais ce qui frappe dans toute cette recherche, c'est la persistance de ces inégalités de genre à travers le temps, voire de l'exploitation tout court qui font des femmes une catégorie de main d'œuvre secondaire et dont on pourrait se passer, malgré des progrès dans la législation et dans la société. Fanny Gallot fait une contribution singulière à ces recherches en portant son regard sur les entreprises et les ouvrières elles-mêmes, celles surtout de la « génération de 68 ». Elle montre ainsi comment les pratiques patronales contribuent à perpétuer des inégalités au travail pendant et après les « trente glorieuses » françaises de croissance économique.
- 2 Reposant sur une recherche massive, comprenant des interviews, des écrits d'ouvrières, du cinéma, ainsi que des archives syndicales, patronales ou ministérielles et des ouvrages secondaires, Gallot s'intéresse principalement à deux industries, grosses employeuses de femmes : Chantelle, fabricant de lingerie féminine ; Moulinex, fabricant d'appareils ménagers ; et une poignée d'autres, telles que la Manufacture

métallurgique de Tournus, Renault-Flins et Lejaby. Le résultat est une étude où les interviews enrichissent énormément nos connaissances sur l'expérience vécue des ouvrières, sur une gamme de sujets tels que la maternité et la sexualité (y compris le harcèlement sexuel), les salaires, la formation, la division sexuée du travail, le militantisme syndical et la participation aux mouvements contestataires.

- 3 Pour qui connaît l'histoire des ouvrières françaises, certaines continuités par rapport à la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle et même du xix<sup>e</sup> sont saisissantes. Les deux principales études de cas montrent que le travail des ouvrières est toujours réparti selon le genre. Comme dans le passé, les femmes sont employées majoritairement comme ouvrières spécialisées (OS) sur des tâches moins complexes et plus répétitives que celles des hommes, et, comparées aux hommes, elles ont très peu d'opportunités de promotion. À Moulinex, par exemple, en 1978, 95% des travailleurs à la chaîne sont des femmes et dans l'habillement autour de 100%. (p. 52). L'idée que les femmes ont des aptitudes spécifiques liées à leur genre et la naturalisation des « qualités féminines » telles que la dextérité et l'habileté, très courantes aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, persistent dans les discours tant syndicaux que patronaux, et même dans ceux des ouvrières elles-mêmes. Si le Comité du Travail féminin (dépendant du ministère du Travail) conteste ces discours, ils persistent néanmoins un peu partout dans l'économie et continuent à justifier la division du travail. Dans les années 1970, un peu sous l'influence des mouvements sociaux de 68, quelques employeurs expérimentent la réorganisation du travail de manière à élargir les tâches et permettre aux ouvrières de terminer un produit et de prendre plus de responsabilités. Pourtant ces expériences n'éliminent ni la division sexuée du travail ni les tentatives de faire travailler les ouvrières à un rythme plus rapide. La discipline au travail est assurée de multiples façons. Des monitrices font respecter les interdictions de bavarder, les consignes portant sur la cadence du travail ; l'humiliation des femmes enceintes ou ayant leurs règles est courant. La discipline se perçoit aussi chez Moulinex dans la pratique d'attacher les ouvrières à la machine par des bracelets (p. 74-75) et par l'introduction des nouvelles méthodes de rationalisation (le travail en équipe – des « îlots », là encore chez Moulinex) pour faire face aux difficultés économiques des années 90, toutes mesures que les ouvrières ressentent comme une nouvelle forme de taylorisme. Et des inégalités de salaire pour le même travail dans une même entreprise persistent.
- 4 Dans un chapitre particulièrement intéressant, Gallot montre les réactions des ouvrières, des syndicats et des patrons aux initiatives législatives telles que la loi de 1972 sur l'égalité des salaires, la loi de 1975 sur l'égalité à l'embauche et celle de 1983 sur l'égalité des droits au travail et l'égalité des chances. Selon Gallot, l'égalité des salaires n'était pas une priorité pour la CGT et de nombreux patrons ont persisté à voir dans les salaires féminins des « salaires d'appoint ». Quant à la loi Roudy de 1983 sur l'égalité professionnelle, qui visait à améliorer la formation et la promotion professionnelles des femmes, quelques entreprises (telle Moulinex) ont pris l'initiative d'offrir la possibilité d'avancement à leurs ouvrières par une formation qui leur donnerait les mêmes qualifications que celle des hommes. Ici les interviews avec les ouvrières montrent que, si celles qui ont bénéficié de cette opportunité ont apprécié une conception plus large et plus intéressante du travail, l'expérience de formation a trop souvent pris la forme d'une épreuve scolaire (p. 140) ; de plus, les hommes n'acceptaient pas l'égalité professionnelle et en voulaient aux femmes qui étaient embauchées sur les mêmes postes qu'eux. Et en dépit de ces tentatives, les femmes

travaillant dans l'électroménager chez Moulinex gagnaient 500 francs de moins que leurs homologues masculins.

- 5 Si les femmes entamèrent des grèves et furent nombreuses à les suivre, elles eurent du mal à éliminer l'exploitation ou empêcher des fermetures d'usines. Les désaccords syndicaux et le faible soutien des syndicats aux revendications féminines jouèrent un rôle important dans la faiblesse de leurs mouvements. Même celles qui arrivaient à occuper des postes de responsabilité trouvaient leur statut affaibli par le comportement sexiste des hommes. Bien qu'un ensemble législatif ait été progressivement mis en place en France et qu'au niveau européen les directives sur l'égalité se soient multipliées dans les années 1970 et 1980, les femmes selon l'étude de Gallot ont très peu contesté le non-respect de ces lois devant la justice française ou devant des institutions judiciaires européennes. Il aurait été intéressant d'analyser plus largement cette absence de contestation en justice.
- 6 Finalement, dans quelle mesure les mouvements de 68 ont-ils influé sur les comportements des ouvrières, des syndicats et des entreprises par la suite ? En s'appuyant sur ses interviews, Gallot montre que, fortes de leurs expériences dans les mouvements revendicatifs de mai-juin 68, quelques ouvrières se sont senties plus à l'aise pour prendre la parole et moins prêtes à tolérer des conditions du travail (ou des brimades) qui auraient été tolérées par les ouvrières plus âgées. Les mouvements de 1968 ont même incité quelques patrons à effectuer des changements dans l'organisation du travail - mais leurs innovations n'ont pas remis en cause la division sexuée du travail et des bas salaires. Est-ce que les ouvrières ont vraiment révolutionné le travail et la société ? Si des réponses à ces questions émergent ici et là dans le cours de l'ouvrage, une meilleure organisation et une analyse plus argumentée auraient permis à l'auteur de mettre pleinement en valeur les apports importants de cette contribution très détaillée et riche d'une précieuse information.

---

## AUTEURS

**LAURA L. FRADER**

Northeastern University (E.U.)